

## PORTANT COMPOSITION DU JURY Licence Histoire - Niveau 2

### LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifié relatif à la licence,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'UCA ;

### ARRETÉ

#### Article 1

La composition des jurys d'examen Licence Histoire - Niveau 2 comme suit :

##### Membres du jury

FOURNIER Patrick, Président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

VIALLET Ludovic, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

##### Semestre 1

BOURDIN Philippe, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

FRANCESCHELLI Carlotta, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

HINCKER Louis, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

PONSARD Nathalie, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

SEVERIN BARBOUTIE Bettina, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

##### Semestre 2

BOGANI Lisa, ENSEIGNANT CONTRACTUEL

CORDIER Camille, ENSEIGNANT CONTRACTUEL

FRANCESCHELLI Carlotta, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

GIRAUD Jade, ASSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MAILLOT Stephanie, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

#### Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD



Le 4 décembre 2024